

# CATALOGUE DES ACTIONS DE FORMATION CONTINUE

INSTITUT DE FORMATION  
« LUCIEN FLOURY »

- Code APE 8559 B
- Numéro de SIRET 26600711100138



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
La certification qualité a été délivrée au titre de la  
catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

- Adresse administrative 2 rue des Finets - 60607 CLERMONT DE L'OISE CEDEX
- Adresse géographique Rue Guy Boulet - 60840 BREUIL LE SEC
- Téléphone : 03.44.77.50.48
- Mail : [ifsi.formationcontinue@chi-clermont.fr](mailto:ifsi.formationcontinue@chi-clermont.fr)

« **Former les hommes, ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un feu.** »

Aristophane



**Pour tout renseignement concernant les formations, vous pouvez contacter :**

**Madame ROSIER Catherine,**

- Adjointe à la direction de l'Institut de Formation
- Responsable du développement de la formation continue

**Madame PREVOST Nathalie,**

- Cadre de Santé formateur
- Chargée de la formation continue

**Monsieur RENDU Thomas,**

- Agent Administratif
- Chargé de la formation continue

**Mail :** [ifsi.formationcontinue@chi-clermont.fr](mailto:ifsi.formationcontinue@chi-clermont.fr)



Situé dans le sud des Hauts-de-France, au cœur du département de l'Oise et rattaché à un centre hospitalier support renommé, l'Institut de Formation « Lucien FLOURY » est un établissement de formation professionnelle bien implanté sur son territoire et ouvert sur celui-ci.



**La formation continue de proximité, un atout pour la formation de vos professionnels.**



Ce territoire dépasse le clermontois pour une zone d'influence correspondant au centre de l'Oise du nord au sud du département.

Au-delà de notre mission première de formation initiale des futurs professionnels infirmiers et aide soignants, il nous apparaît essentiel de répondre aux besoins de nos partenaires de stages par une offre de formation continue adaptée et de proximité. Ce partenariat, pour le développement des compétences des professionnels soignants en exercice, s'appuie sur :

- **Les compétences des formateurs de l'institut et de nos intervenants vacataires.**
  - Validées par de nombreuses formations diplômantes dans de nombreux domaines, tels qu'en simulation en santé, en soins d'urgence, en éducation thérapeutique, en plaies et cicatrisation et aussi dans les domaines de la gériatrie, de la douleur et des soins palliatifs..., ainsi qu'en ingénierie de formation.
  - Renforcées par l'expérience clinique, en psychiatrie / santé mentale, en oncologie, en gériatrie....
- **Nos approches novatrices** en matière de pédagogie active utilisant les outils et méthodes tels que la simulation en santé, le Serious Game, le E-Learning ... ce qui facilite les apprentissages.

➤ **Notre connaissance des métiers du soin et du travail en équipe pluri professionnelle infirmier et aide-soignant.**

➤ **La qualité de nos dispositifs certifiés par le label QUALIOP**

C'est avec un souci permanent de qualité que nos actions de formation sont construites dans l'objectif d'accompagner le mieux possible les professionnels qui nous font confiance.

Vous trouverez dans ce catalogue notre offre de formations diversifiées, complémentaires ou communes à nos activités, afin de vous proposer une offre de formations optimales et actualisées selon les exigences réglementaires et professionnelles.

Accessible à tous, dans le cadre de notre politique de prise en compte du handicap et notamment des personnes atteintes de handicap invisible. La formation continue proposée et/ou co-construite avec vous selon vos attentes, peut répondre à toutes vos nécessités, se déroule soit en intra dans votre établissement ou en inter ici dans nos locaux.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture et restons à votre disposition.

**M<sup>me</sup> BECU Sophie**

*Directrice des soins*

*Coordinatrice des instituts de formation*

**L'INSTITUT LUCIEN FLOURY,**

développe depuis 2010 des actions de formation continue.

L'offre de formation, d'abord exclusivement centrée sur l'accompagnement des professionnels tuteurs des étudiants en stage, s'est peu à peu étoffée.



« Une formation dynamique  
et sur mesure, la proximité  
un atout »

**NOS OBJECTIFS SONT DE :**

- Mettre en œuvre une formation de qualité reconnue par le label QUALIOPI qui :
  - Permet l'insertion des futurs professionnels et le maintien/développement des compétences des professionnels soignants en exercice.
  - Professionnalise l'accueil des étudiants /élèves en stage (tuteur, maître de stage, professionnel de proximité)
  - Participe aux besoins actuels de formation ou d'information dans le cadre du projet d'établissement du Centre Hospitalier Isarien et de la mise en place du projet territorial de santé mentale.
  
- Répondre au mieux à vos besoins pour une formation sur mesure et de proximité, en adaptant les offres existantes ou en créant de nouvelles.

>> *L'accessibilité aux salles de formation est adaptée aux personnes en situation de handicap.*

## LES COMPETENCES DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE



**L'équipe pédagogique** détient une richesse et une complémentarité dues à la diversité de ses expertises et ce grâce aux parcours professionnels de chacun et aux qualifications complémentaires détenues telles que :

### **Diplômes Universitaires** en

- Simulation, soins d'urgence,
- Soins palliatifs, douleur, thérapies non médicamenteuses,
- Plaies et cicatrisation,
- Éthique, anthropologie clinique et culturelle,
- Éducation du patient et de l'alliance thérapeutique,
- Recherche paramédicale,
- gérontologie ....

### **Diplômes Master** en :

- Gestion des organisations sanitaires et sociales
- Information et communication /option gestion de l'information et documentation
- Former à l'intervention au tutorat et à l'accompagnement professionnel
- Intervention sanitaire et sociale
- Ingénierie de formation
- Ingénierie de la E formation
- Santé publique politique publique de santé
- Parcours éducation thérapeutique et éducation en santé

### **Autres**

- Certificat professionnel de formateur en manutention des personnes.
- Attestations universitaires en simulation.
- Formateurs « GSU 1 et 2 »
- Formateur « Premiers secours en santé mentale »

**Les projets des différentes formations continues** sont élaborés par des cadres de santé formateurs ou infirmiers formateurs et validés par l'équipe de direction. Ces acteurs assurent pour tout ou partie des enseignements théoriques et cliniques. Tous les formateurs vacataires qui sont retenus pour participer aux formations sont reconnus pour leur expertise.

<b><u>OPTIMISER LA PRISE EN SOINS DES PATIENTS ET/OU RESIDENTS</u></b>	<b>7</b>
« DECOUVRIR LA SANTE MENTALE ET LE HANDICAP PSYCHIQUE POUR MIEUX APPREHENDER LA RELATION AVEC L'USAGER »	8
« FORMATION PSSM : 1ER SECOURS EN SANTE MENTALE »	9
« REACTUALISATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU L »	9
« REACTUALISATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES DE NIVEAU II »	10
« INITIATION A L'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT »	11
« RENFORCER SA BIENVEILLANCE SOIGNANTE POUR ACCOMPAGNER LA PERSONNE AGEE EN INSTITUTION »	12
« SIMULER LE VIEILLISSEMENT POUR MIEUX COMPRENDRE LA PERSONNE AGEE EN PERTE D'AUTONOMIE »	13
« FORMATION MODULAIRE POUR PARTICIPER AUX SOINS D'HYGIENE, DE CONFORT ET DE BIEN-ETRE DE LA PERSONNE AGEE »	14
« L'APPRENTISSAGE DES GESTES A REALISER PAR LES AIDES-SOIGNANTES EN SITUATIONS DE SOINS AIGUS (APPROCHE THEORIQUE ET PRATIQUE SELON L'ARRETE DU 10 JUIN 2021)»	15
« MIEUX COMPRENDRE LA PERSONNE AGEE PRESENTANT UN HANDICAP PSYCHIQUE ET DES TROUBLES COGNITIFS »	16
	16
	17
	17
<b><u>AMELIORER L'ENCADREMENT DES ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS ET DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS</u></b>	<b>18</b>
« ÊTRE PROFESSIONNEL DE PROXIMITE AUPRES DES ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS »	19
« ÊTRE TUTEUR DE STAGE AUPRES DES ETUDIANTS SOINS INFIRMIERS »	20
« ÊTRE TUTEUR DE STAGE AUPRES DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS »	21
« ÊTRE MAITRE DE STAGE : PIVOT DU PROCESSUS D'APPRENTISSAGE CLINIQUE DES ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS »	22
« ÊTRE MAITRE D'APPRENTISSAGE »	23
<b><u>ANNEXES</u></b>	<b>24</b>
LA POLITIQUE DE PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS D'INTERET DANS LE CADRE DE LA FORMATION LABEL QUALIOPI	25
CONDITIONS GENERALES DE VENTE	26
<b><u>PLAN D'ACCES.</u></b>	<b>28</b>

# Optimiser la prise en soins des patients et/ou résidents



# « Découvrir la santé mentale et le handicap psychique pour mieux appréhender la relation avec l'utilisateur »

## PUBLIC CONCERNE

Professionnels de structures médico- sociales ou d'organismes ayant passé convention avec le C.H.I.

## PRE REQUIS

Professionnels non soignants travaillant auprès de public présentant des troubles psychiatriques

## CONTEXTE

Conformément au schéma régional de l'organisation sociale et médico-sociale 2012-2017 et au schéma départemental de l'autonomie des personnes 2012- 2017, il est apparu important au CENTRE HOSPITALIER ISARIEN et à des établissements ou organismes de formaliser des modalités de partenariat, afin de répondre aux besoins de leurs usagers. L'Institut de formation du CHI s'associe à cette démarche en proposant des sessions de formation continue sur l'approche de la psychiatrie et de la santé mentale

## OBJECTIFS

- Comprendre les processus de stigmatisation en psychiatrie et les comportements des patients.
- Développer sa réflexion sur le concept de « *Bonne santé psychique* ».
- Permettre aux participants de mieux appréhender leur rôle dans l'accompagnement de personnes atteintes de pathologies mentales, d'ajuster leurs interventions et de les adapter aux situations rencontrées.
- Renforcer les connaissances sur l'organisation de la psychiatrie.

## CONTENU

- Le concept de secteur en psychiatrie et l'organisation en psychiatrie.
- Les principales pathologies et la santé mentale.
- Rencontre avec des professionnels et des pairs aidants

## DUREE

3 jours (21h00) ou 2 jours consécutifs si recyclage (14h00)

## LIEU

Institut de formation « Lucien FLOURY » Salle TD9 - POTTIER

## ACCUEIL

10 participants minimum et 16 participants maximum

## DATES

- 20 ,21 et 22 septembre 2023
- 18,19,20 octobre 2023
- 11,12 et 13 décembre 2023
- 10,11 et 12 juin 2024
- Pour d'autres dates nous demander

## COUTS

**Pour un groupe d'une même structure :**  
 Tarif 2023/24 : 2 700 € pour 3 jours de formation initiale  
 1 900 € pour 2 jours de recyclage

**En individuel :**  
 Tarif 2023/24 : 300 € pour 3 jours de formation initiale  
 200 € pour 2 jours de recyclage

## INTERVENANTS

Cadres de santé formateurs, Médecin psychiatre, Association de pairs aidants

### Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'expériences en interactivité
- Brainstorming
- Apport d'outils utiles (coordonnées, adresses et flyers...)

### Méthodes d'évaluation

- Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation
- Une évaluation finale mesure l'atteinte des objectifs initiaux et la satisfaction des participants



# « Formation PSSM : 1er secours en santé mentale »

## PUBLIC CONCERNE

Tout public  
Professionnels de structures médico-sociales ou d'organismes ayant passé convention avec le C.H.I.

## PRE REQUIS

Aucun

## CONTEXTE

Les premiers secours en santé mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale des gestes de premiers secours qui eux apportent une aide physique à la personne en difficulté.

## OBJECTIFS

Le programme de Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) permet de former des secouristes capables de mieux repérer les troubles en santé mentale, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, d'encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, d'agir pour relayer au service le plus adapté.  
La formation permet de devenir observateur pour détecter un mal être psychique. Il s'inspire de la formation aux premiers secours physiques, mais intègre une logique d'urgence différente : un secouriste en santé mentale devra souvent intervenir à plusieurs reprises pour écouter, rassurer et accompagner la personne concernée vers le soin.

## CONTENU

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale liées aux pathologies dépressives, anxieuses, psychotiques, état de stress post-traumatique ou prises de substances

### DUREE

2 jours(14h00)

### LIEU

Institut de formation « Lucien FLOURY » Salle TD9 - POTTIER

### ACCUEIL

10 participants minimum et 16 participants maximum

### DATES

- 12 et 13 octobre 2023
  - 23 et 24 novembre 2023
  - 20 et 21 mars 2024
  - 4 et 5 juin 2024
  - Dates supplémentaires à la demande
- Pour des raisons organisationnelles, les inscriptions pour cette formation seront fermées 1 mois avant chaque session**

### COUTS

Tarifs 2023/2024 : 250 € / personne pour 2 jours de formation  
Le manuel PSSM est compris dans le tarif

### INTERVENANTS

Formateur PSSM France

**METHODES PEDAGOGIQUES**  
Activités en sous-groupes, jeu de rôle, simulation, études de cas concrets, jeux, exercices d'application du plan d'action PSSM.  
Outils pédagogiques : un manuel PSSM par personne, vidéos PSSM de témoignage et fictions, scénarios de cas



## « Réactualisation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau I »

### PUBLIC CONCERNE

Personnel non soignant travaillant en milieu sanitaire ou médico-social

### PRE REQUIS

Etre titulaire d'une attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 1 valide arrivant à échéance des 4 ans

### CONTEXTE

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

### OBJECTIFS

- Réactualiser et réajuster les connaissances théoriques et pratiques de l'AGFSU 1 initiale.
- Savoir identifier une situation d'urgence vitale ou potentielle.
- Être capable de réaliser des gestes d'urgence adaptés à cette situation.
- Savoir alerter et intervenir en premier recours sans techniques invasives et en sécurité.
- Connaître les différents plans d'urgence.
- Former aux situations sanitaires exceptionnelles dans le cadre de la COVID 19.

### CONTENU

Réactivation des connaissances et de la pratique en lien avec :

- La prise en charge de l'arrêt cardio respiratoire
- La prise en soins d'un inconscient qui respire
- Les techniques de la désobstruction face à un étouffement
- La prise en charge adaptée d'un malaise
- La prise en charge adaptée de l'hémorragie

#### Méthodes pédagogiques

- Utilisation de techniques pédagogiques actives (démonstration à vitesse réelle, commentée, justifiée, mises en situations, simulation, méthode AGIR, analyse de pratique, débriefing ...)
- S'appuyer sur les connaissances antérieures des apprenants pour les réactiver et les réajuster.
- Visionnage de vidéos réalisées par l'ANCESU
- Favoriser la découverte,
- Réajuster les connaissances scientifiques
- Favoriser l'hygiène, la protection, l'alerte et l'organisation en équipe lors de séquences en lien avec le thème

#### Méthodes d'évaluation

Validation par la présence participative et active pendant les 7 heures de formation lors de scénarios de simulation

### DUREE

1 journée (7h)

### LIEU

Institut de formation « Lucien FLOURY » Salle AFGSU POTTIER

### ACCUEIL

10 participants minimum et 12 participants maximum  
Tenue professionnelle exigée

### DATES

À définir selon dates d'attestation à réactualiser des apprenants  
Nous contacter

### COUTS

Tarif 2023/ 2024 : 200 € par personne

### INTERVENANTS

Cadres de santé formateurs habilités formateurs CESU

### **Attention :**

- Réactualisation ayant une validité de 4 ans
- A renouveler tous les 4 ans par une nouvelle journée de réactualisation



## « Réactualisation de formation aux Gestes et Soins d'Urgences de niveau II »

### PUBLIC CONCERNE

Personnel soignant travaillant en milieu sanitaire ou médico-social

### PRE REQUIS

Etre titulaire d'une attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2 valide arrivant à échéance des 4 ans

### CONTEXTE

L'attestation de Formation aux Gestes de Soins d'Urgence de niveau 2 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale. La participation à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles.

### OBJECTIFS

- Réactualiser et réajuster les connaissances théoriques et pratiques de l'AGFSU 1 initiale.
- Savoir identifier une situation d'urgence vitale ou potentielle.
- Être capable de réaliser des gestes d'urgence adaptés à cette situation.
- Savoir alerter et intervenir en premier recours sans techniques invasives, et en sécurité.
- Connaître les différents plans d'urgence.
- Former aux situations sanitaires exceptionnelles dans le cadre de la COVID 19.

### CONTENU

Réactivation des connaissances et de la pratique en lien avec :

- La prise en charge de l'arrêt cardio respiratoire.
- La prise en soins d'un inconscient qui respire.
- Les techniques de la désobstruction face à un étouffement.
- La prise en charge adaptée d'un malaise.
- La prise en charge adaptée de l'hémorragie

### Méthodes pédagogiques

- Utilisation de techniques pédagogiques actives (démonstration à vitesse réelle, commentée, justifiée, mises en situations, simulation, méthode AGIR, analyse de pratique, débriefing ...)
- S'appuyer sur les connaissances antérieures des apprenants pour les réactiver et les réajuster.
- Visionnage de vidéos réalisées par l'ANCESU
- Favoriser la découverte,
- Réajuster les connaissances scientifiques
- Favoriser l'hygiène, la protection, l'alerte et l'organisation en équipe lors de séquences en lien avec le thème

### DUREE

1 journée (7h)

### LIEU

Institut de formation « Lucien FLOURY » Salle AFGSU POTTIER

### ACCUEIL

10 participants minimum et 12 participants maximum  
Tenue professionnelle exigée

### DATES

À définir selon dates d'attestation à réactualiser des apprenants  
Nous contacter

### COUTS

Tarif 2023 /2024 : 200 € par personne

### INTERVENANTS

Cadres de santé formateurs habilités formateurs CESU

### Méthodes d'évaluation

Validation par la présence participative et active pendant les 7 heures de formation lors de scénarios de simulation

### **Attention :**

- Réactualisation ayant une validité de 4 ans
- A renouveler tous les 4 ans par une nouvelle journée de réactualisation



## « Initiation à l'éducation thérapeutique du patient »

### PUBLIC CONCERNE

IDE, Diététicien, AS, AMP, secrétaire

### PRE REQUIS

Aucun

### CONTEXTE

L'éducation thérapeutique du patient est un processus continu, dont le but est d'aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. Elle fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient.

### OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux de l'ETP pour les patients et les professionnels de santé
- Identifier le cadre légal et les concepts qui soutiennent l'ETP
- Repérer les étapes de la démarche thérapeutique
- Identifier la place du patient en ETP et dans le système de soin,
- Identifier l'engagement patient.
- Conduire une réflexion sur la posture éducative

### CONTENU

- La place des représentations dans la maladie chronique
- Les notions de conseil, d'information et d'éducation thérapeutique
- L'éducation thérapeutique, aspect législatif, les objectifs, les étapes
- Les théories de changement comportemental
- La relation de soin
- La temporalité
- La pédagogie

### Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Travail de groupe
- Simulation et débriefing
- Interactivité

### DUREE

2 jours (14h)

### LIEU

Institut de formation « Lucien FLOURY » Salle TD 9 - POTTIER

### ACCUEIL

10 participants minimum et 12 participants maximum

### DATES

- 30 et 31 Janvier 2024

### Méthodes d'évaluation

Les 14h d'initiation à l'éducation thérapeutique pourraient être contributives à l'acquisition du certificat d'ETP niveau 1 : 40 h) sous réserve d'avoir réalisé les 26 h complémentaires à l'IF de Clermont dans un délai de 24 mois.

Une évaluation initiale et une évaluation finale permettent aux participants d'apprécier le développement de leurs connaissances.

### COUTS

Tarif 2023 : 100 € par jour par personne

### INTERVENANTS

Cadre de santé formateur formé à l'éducation thérapeutique et patients experts



## « Renforcer sa bienveillance soignante pour accompagner la personne âgée en institution »

### PUBLIC CONCERNE

IDE, AS, AMP, AES, ASHQ, Animateurs

### PRE REQUIS

Travailler auprès des personnes âgées.

### CONTEXTE

Au regard du vieillissement de la population, de l'augmentation de la durée de vie, des différents plans nationaux concernant la personne âgée, la prise en soin de la personne âgée ayant des troubles du comportement est une préoccupation essentielle pour les établissements d'accueil. Cette formation s'inscrit dans la politique d'une pratique efficiente dans le respect de la bienveillance de la personne âgée institutionnalisée ou à domicile.

### OBJECTIFS

- Identifier et comprendre les troubles du comportement et les maladies dégénératives liés à l'âge.
- Prendre conscience des pertes et difficultés liées au vieillissement.
- Prévenir et accompagner ces troubles dans la vie quotidienne.
- Montrer l'importance de la préparation de l'entrée et de l'accueil en institution.
- Mettre en œuvre une pratique soignante bienveillante.
- Comprendre et soutenir les aidants dans la limite de ses fonctions.

### CONTENU

- Les étapes et les pertes liées au vieillissement.
- Les bonnes pratiques, l'évaluation gériatrique et le projet personnalisé.
- Les maladies dégénératives liées à l'âge.
- L'environnement de la personne âgée et les aidants.

### Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Travail de groupe
- Simulation et débriefing
- Interactivité
- Simulateur de vieillissement

### Méthodes d'évaluation

Une évaluation finale mesure l'atteinte des objectifs initiaux et la satisfaction des participants

### DUREE

3 jours (21h00)

### LIEU

Institut de formation « Lucien FLOURY » Salle TD 9 - POTTIER

### ACCUEIL

10 participants minimum et 16 participants maximum

### DATES

20,21,22 novembre 2023  
20,21,22 mars 2024

### COUTS

Tarif 2023/2024 : 100 € par jour par personne

### INTERVENANTS

Cadres de santé formateurs, Médecin gériatre, Cadre de santé en unité gériatrique, Association d'aidants



## « Simuler le vieillissement pour mieux comprendre la personne âgée en perte d'autonomie »

### PUBLIC CONCERNE

IDE, AS, AMP, AES, ASHQ, Animateurs

### PRE REQUIS

Travailler auprès des personnes âgées.

### CONTEXTE

Le SIMULATEUR de vieillesse permet de se rendre compte des contraintes physiques des personnes âgées confrontées à la perte d'autonomie et provoque ainsi une prise de conscience pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne.

### OBJECTIFS

Appréhender les difficultés rencontrées par les personnes âgées en perte d'autonomie physique ou sensorielle.

### CONTENU

Atelier d'habillage et d'utilisation de matériel provoquant le vieillissement : 1 heure pour 4 apprenants.

### DUREE

1 journée organisée en atelier d'une heure par apprenant

### LIEU

Sur le site de la structure

### ACCUEIL

24 participants sur la journée

### DATES

19 octobre 2023

30 novembre 2023

25 mars 2024

Autres dates à la demande

### COUTS

1000 euros pour la journée

### INTERVENANTS

Cadres de santé formateurs

### Méthodes pédagogiques

Jeux de rôle avec le simulateur de vieillissement

### Méthodes d'évaluation

Une évaluation finale mesure l'atteinte des objectifs initiaux et la satisfaction des participants



# « Formation modulaire pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée »

## PUBLIC CONCERNE

ASHQ dans les EHPAD, les SSIAD publics ou privés

## PRE REQUIS

Avoir une ancienneté de plus de 3 mois dans l'établissement

## CONTEXTE

Les besoins en formation d'aides-soignants, se sont amplifiés dans tous les secteurs d'activité et notamment auprès des personnes âgées

Pour y répondre, une formation accélérée est formalisée pour les agents des services hospitaliers (ASH) ou agents de service.

Elle est la première étape de la professionnalisation vers le métier d'aide-soignant et facilite l'accès à la formation diplômante.

## OBJECTIFS

- Apporter les connaissances de base indispensables pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée sous la supervision d'un aide-soignant
- Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques

## CONTENU

Module 1 : Prendre soin de la personne âgée (le vieillissement, les besoins de la personne âgée, etc ..)

Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée (la relation avec la personne âgée, la bienveillance,)

Module 3 : Protéger la personne âgée (les précautions standards et complémentaires, la prévention des chutes)

Module 4 : Aider à la réalisation des soins (ECORSET, ergonomie, transmissions)

### Méthodes pédagogiques

Reprise des expériences de chacun  
Simulation de soins  
Travail de groupe  
Diaporama  
Analyse de pratique  
Film et débat

### Méthodes d'évaluation

Muti testing en fin de semaine  
Etudes de cas cliniques en fin de formation

## DUREE

10 jours soit 70 heures

## LIEU

Institut de formation « Lucien FLOURY » Salle TD 9 - POTTIER

## ACCUEIL

10 participants minimum et 16 participants maximum

## DATES

Du 5 au 9 février 2024

Du 2 au 5 avril 2024

Le 13 mai 2024

## COUTS

900 euros par personne

## INTERVENANTS

Infirmières IFAS, Cadre de santé formateur, cadre de santé en unité gériatrique



## « L'apprentissage des gestes à réaliser par les aides-soignantes en situations de soins aigus (approche théorique et pratique selon l'arrêté du 10 juin 2021) »

### PUBLIC CONCERNE

Aides-soignants diplômés avant 2021

### PRE REQUIS

Aucun

### CONTEXTE

L'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aides-soignants et ses annexes forment les aides-soignants à la réalisation de nouveaux actes dans des situations de soins aigus ou chroniques.  
Le cadre réglementaire permet la réalisation de soins aigus et la mise en œuvre de soins en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluridisciplinaire.

### OBJECTIFS

- Maîtriser la réalisation de gestes et soins techniques suivants:
  - Glycémie capillaire
  - Aspiration endo-trachéale
  - Prise de la saturation en oxygène et mise en place de l'oxygénothérapie avec masques et lunettes
  - Lecture des données biologiques urinaires après recueil aseptique hors sonde urinaire
- Adapter ces gestes aux contextes de soin :
  - En mobilisant le raisonnement clinique
  - En analysant les résultats de façon pertinente
  - En évaluant les soins pour un réajustement éventuel

**Méthodes pédagogiques**  
Travail sur des vignettes cliniques avec émission d'hypothèse et analyse de situation  
Simulation avec exercices pratiques  
Support en power point avec théorisation de la pratique

**Méthodes d'évaluation**  
Pertinence des informations  
Conformités des modalités de réalisations des soins  
Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation  
Analyse de la qualité de

### DUREE

1 journée soit 7 heures

### LIEU

Institut de formation « Lucien FLOURY » Salle TD 9 - POTTIER

### ACCUEIL

10 participants minimum et 16 participants maximum

### DATES

5 octobre 2023  
20 octobre 2023  
12 janvier 2024  
16 février 2024  
27 mars 2024  
11 avril 2024

### COUTS

Tarif 2023/2024 : 100 € par jour par personne

### INTERVENANTS

Infirmières IFAS, Cadre de santé formateur



## « Mieux comprendre la personne âgée présentant un handicap psychique et des troubles cognitifs »

### PRE REQUIS

IDE, AS, AMP, AES, ASHQ, Animateurs

### PUBLIC CONCERNE

Travailler auprès des personnes âgées avec des troubles psychiques ou travailler auprès de patients vieillissant qui présente des troubles psychiques

### CONTEXTE

Au regard du vieillissement de la population, de l'augmentation de la durée de vie, des différents plans nationaux concernant la personne âgée, la prise en soin de la personne âgée ayant des troubles du comportement et des troubles psychiques est une préoccupation essentielle pour les établissements d'accueil. Cette formation s'inscrit dans le plan 2010-2013 dont l'accent est mis sur le problème des dépressions et des suicides des Personnes âgées et promouvoir le bien être mental , prévenir des troubles mentaux , améliorer le rétablissement et réduire la mortalité et le handicap. Le plan démence 2017-2025 vient compléter le plan santé mentale en aidant les familles et en atténuant l'impact démence sur la société

### OBJECTIFS

- Comprendre les processus de stigmatisation en psychiatrie et les comportements des patients.
- Identifier et comprendre les troubles du comportement et les maladies dégénératives liés à l'âge.
- Prendre conscience des pertes et difficultés liées au vieillissement.
- Prévenir et accompagner ces troubles dans la vie quotidienne
- Développer sa réflexion sur le concept de « Bonne santé psychique ».
- Permettre aux participants de mieux appréhender leur rôle dans l'accompagnement de personnes atteintes de pathologies mentales, d'ajuster leurs interventions et de les adapter aux situations rencontrées.

### CONTENU

- Les étapes et les pertes liées au vieillissement.
- Les bonnes pratiques, l'évaluation gériatrique et le projet personnalisé.
- Les maladies dégénératives liées à l'âge
- Les principales pathologies et la santé mentale.

### Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Travail de groupe
  - Simulation et débriefing
  - Interactivité
  - Simulateur de vieillissement
  - Partage d'expériences en interactivité
  - Brainstorming
  - Apport d'outils utiles

### Méthodes d'évaluation

Une évaluation finale mesure l'atteinte des objectifs initiaux et la satisfaction des participants

### DUREE

3 jours soit 21heures

### LIEU

Institut de formation « Lucien FLOURY » Salle TD 9 - POTTIER

### ACCUEIL

10 participants minimum et 16 participants maximum

### DATES

4,5 et 6 octobre 2023  
20,21,22 mars 2024

### COUTS

Tarif 2023/2024 : 100 € par jour par personne

### INTERVENANTS

Cadres de santé formateurs, Médecin gériatre, Médecin psychiatre  
Association d'aidants

## Améliorer l'encadrement des étudiants en soins infirmiers et des élèves aides-soignants



# « Être professionnel de proximité auprès des étudiants en soins infirmiers »

## PUBLIC CONCERNE

IDE, AS en exercice

## PRE REQUIS

IDE ou AS non tuteur ( cf formation tuteur au catalogue ) encadrant des étudiants ou élèves.

## CONTEXTE

Le référentiel de formation du 31 juillet 2009 au diplôme d'état infirmier s'appuie sur le développement et l'acquisition de compétences professionnelles. Il détermine les acteurs de l'encadrement en stage : maître de stage, tuteur et professionnel de proximité, cadre formateur référent de stage. Chaque acteur occupe une place prépondérante avec un rôle et des missions définies clairement. Chaque professionnel de proximité accompagne l'étudiant au quotidien.

## OBJECTIFS

Comprendre les points clés du référentiel de formation et le concept de compétence.  
Clarifier les rôles et missions des professionnels de proximité.  
Repérer les méthodes et profils d'apprentissage de l'étudiant pour l'aider efficacement.  
S'approprier les outils pour l'encadrement de l'étudiant.  
Collaborer avec le tuteur dans la construction des compétences de l'étudiant.  
Acquérir une posture pédagogique adaptée dans le respect de la bienveillance

## CONTENU

Les compétences.  
Les rôle et missions du professionnel de proximité.  
Les outils.  
Les méthodes et théories d'apprentissage.  
Le raisonnement clinique.  
La bientraitance au cœur du dispositif.

## DUREE

2 jours (14h)

## LIEU

Institut de formation « Lucien FLOURY » Salle TD 9 - POTTIER

## ACCUEIL

10 participants minimum et 16 participants maximum

## DATES

14 et 15 novembre 2023  
28 et 29 mars 2024  
03 et 04 juin 2024

## COUTS

Tarif 2023/2024 : 70 € par personne par journée de formation

## INTERVENANTS

Cadres de santé formateurs

### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques  
Simulation et debriefing  
Partage d'expérience en interactivité  
Brainstorming

### Méthodes d'évaluation

Une évaluation finale mesure l'atteinte des objectifs initiaux et la satisfaction des participants



## « Être tuteur de stage auprès des étudiants soins infirmiers »

### PUBLIC CONCERNE

Infirmier(e)s.

### PRE REQUIS

Infirmier(e)s encadrant des étudiants en soins infirmiers ou en projet d'encadrer des étudiants

### CONTEXTE

Le référentiel de formation au diplôme d'état infirmier s'appuie sur le développement et l'acquisition de compétences professionnelles. Dans les organisations d'encadrement des étudiants en stage, le tuteur occupe un positionnement stratégique au centre des collaborations avec le cadre formateur référent de stage, le maître de stage, les professionnels de proximité.

Le tuteur mobilise les compétences en lien avec la fonction infirmière.

Une instruction du 4 novembre 2006 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux renforce ces prérogatives. Cette formation s'inscrit dans la politique des stages des établissements de santé et participe à la qualification des lieux de stage.

### OBJECTIFS

- Clarifier les points clés du référentiel de formation.
- Clarifier le concept de compétence.
- S'approprier les rôles et les missions de tuteur de stage auprès des étudiants infirmiers.
- Acquérir une posture pédagogique pour accompagner les étudiants dans leur processus d'apprentissage.
- Utiliser les outils d'évaluation des compétences.

### CONTENU

- Aider les tuteurs à s'approprier le référentiel de formation 2009.
- Développer des compétences et des connaissances afin d'assurer la mission de tuteur.
- Assurer un accompagnement structuré au cours du stage.
- Renforcer le partenariat entre la structure de stage et l'institut de formation.

### Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques : référentiel de formation, le raisonnement clinique
- échange sur les d'expériences d'encadrement
- travail de groupe autour de situations fictives
- Simulation par jeux de rôle

### Méthodes d'évaluation

- Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation
- Une évaluation finale mesure l'atteinte des objectifs

### DUREE

4 jours (28h) / 2 fois 2 jours

### LIEU

Institut de formation « Lucien FLOURY » Salle TD 9 - POTTIER

### ACCUEIL

10 participants minimum et 16 participants maximum

### DATES

- 28/29 septembre 2023 et 08 / 09 novembre 2023
- 16 / 17 novembre 2023 et 22/23 février 2024
- 1<sup>er</sup> /02 février 2024 et 09/10 février 2024
- 16 /17 mai 2024 et 06/07 juin 2024

### COUTS

Tarif 2023/2024 : 70 € par personne par journée de formation

### INTERVENANTS

Cadres de santé formateurs



## « Être tuteur de stage auprès des élèves aides-soignants »

### PUBLIC CONCERNE

Aide-soignant.

### PRE REQUIS

Aide-soignant encadrant des élèves AS ou en projet d'encadrer des EAS.

### CONTEXTE

Pendant la formation aide-soignante, les stages constituent un temps d'apprentissage privilégié de la pratique professionnelle. Ils permettent l'acquisition des compétences du métier d'aide-soignant et favorisent la construction de l'identité professionnelle. Les aides-soignants sur les lieux de stage participent pleinement à l'encadrement des élèves et les former comme tuteurs dans l'accompagnement et l'évaluation des élèves aides-soignants semble prépondérant.

### OBJECTIFS

- Définir le rôle et la posture du tuteur.
- Clarifier ses missions et la fonction pédagogique des formateurs de terrain.
- Découvrir ou s'approprier le référentiel de formation.
- Identifier les différents types de cursus existants et leurs particularités dans la formation.
- Optimiser l'accueil et l'accompagnement de l'élève pour qu'il acquière les compétences professionnelles attendues.
- Découvrir les outils d'accompagnement pour apprécier la progression de l'élève et évaluer les compétences professionnelles acquises.
- Renforcer le partenariat entre l'institut et le terrain dans le cadre d'une formation en alternance.

### CONTENU

- Redécouvrir le référentiel de formation et la notion de compétence.
- Définir les rôles et missions du tuteur.
- Clarifier la collaboration et la délégation.
- Identifier les outils nécessaires à l'encadrement.

### Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques.
- Echange sur retour d'expériences
- Travail de groupe autour de situations fictives
- Simulation par jeux de rôles

### Méthodes d'évaluation

- Une évaluation finale mesure l'atteinte des objectifs initiaux et la satisfaction des participants

### DUREE

2 jours (14h)

### LIEU

Institut de formation « Lucien FLOURY » Salle TD 9 - POTTIER

### ACCUEIL

10 participants minimum et 16 participants maximum

### DATES

20 et 21 novembre 2023  
25 et 26 janvier 2024

### COUTS

Tarif 2023/2024 : 70 € par personne par journée de formation

### INTERVENANTS

Cadres de santé formateurs



# « Être maître de stage : pivot du processus d'apprentissage clinique des étudiants en soins infirmiers. »

<b>PUBLIC CONCERNE</b>	Cadres de santé ou Cadres FF, maîtres de stage en exercice.
<b>PRE REQUIS</b>	Accueillir des étudiants en soins infirmiers.
<b>CONTEXTE</b>	<p>Depuis le référentiel du 31 juillet 2009, la professionnalisation des étudiants repose à parts égales sur les apports théoriques et cliniques à l'IFSI et en stage. Le référentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Implique un engagement du maître de stage qui représente la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage.</li> <li>• Le stage est prépondérant dans le développement professionnel de l'étudiant et pour l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice infirmier.</li> <li>• Le maître de stage est garant de la bienveillance des équipes vis-à-vis des étudiants.</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clarifier les éléments du référentiel du 31 juillet 2009 et de l'instruction du 4 novembre 2016 dans l'accompagnement des étudiants en stage.</li> <li>• Définir le rôle du maître de stage dans le processus d'apprentissage clinique.</li> <li>• Déterminer les liens avec les autres professionnels intervenant dans l'apprentissage clinique des étudiants infirmiers.</li> <li>• S'approprier les outils nécessaires à l'encadrement des étudiants en stage.</li> <li>• Renforcer le partenariat entre l'institut de formation et la structure de stage</li> </ul>
<b>CONTENU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rôle et les missions du maître de stage en lien avec la réglementation.</li> <li>• Le rôle des autres acteurs dans l'encadrement des étudiants.</li> <li>• Le livret d'accueil : « Qualification et agrément des stages ».</li> <li>• Les outils : port folio et feuilles de stage.</li> </ul>

**Méthodes pédagogiques**

- Apports théoriques
- partages d'expériences
- travail de groupe
- mise en situation
- échanges entre les participants et les intervenants

**Méthodes d'évaluation**

- Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation
- Une évaluation finale mesure l'atteinte des objectifs initiaux des participants

<b>DUREE</b>	2 jours (14h)
<b>LIEU</b>	Institut de formation « Lucien FLOURY » Salle TD 9 - POTTIER
<b>ACCUEIL</b>	10 participants minimum et 16 participants maximum
<b>DATES</b>	27 et 28 novembre 2023
<b>COUTS</b>	Tarif 2023/2024 : 70 € par personne par journée de formation
<b>INTERVENANTS</b>	Cadres de santé formateurs



## « Être maître d'apprentissage »

### PUBLIC CONCERNE

Personnel désigné comme maître d'apprentissage

### PRE REQUIS

Accueillir un ou des élèves aides-soignants apprentis

### CONTEXTE

Dans un contexte de tension des métiers de la santé, notamment dans les établissements médico-sociaux, un dispositif de formation aide-soignante par apprentissage d'un an (janvier à décembre) est proposée aux personnes détentrices du bac professionnel ASSP.

Le maître d'apprentissage est en relation avec le CFA et l'IFAS.

### OBJECTIFS

- Définir le rôle et la posture du maître d'apprentissage.
- Clarifier ses missions et sa fonction pédagogique.
- Identifier les points clés de la formation passerelle ASSP dans le référentiel de formation.
- Optimiser l'accueil et l'accompagnement de l'élève lors de sa période de travail en entreprise en lien avec sa professionnalisation
- Découvrir les outils d'accompagnement pour apprécier la progression de l'élève et évaluer les compétences professionnelles acquises.
- Développer le partenariat entre le CFA, l'institut et l'entreprise dans le cadre d'une formation en alternance.

### CONTENU

- Identifier les connaissances utiles sur le référentiel de formation AS et la notion de compétences.
- Définir le contrat d'apprentissage.
- Clarifier la collaboration et la délégation.
- Identifier les outils nécessaires à l'encadrement.

### DUREE

1 jour (7 h)

### LIEU

Institut de formation « Lucien FLOURY » Salle TD 9 - POTTIER

### ACCUEIL

Nombre de participants en fonction du nombre d'apprentis AS accueillis

### DATES

8 février 2024 (en cours de programmation)

### COUTS

Tarif 2023/2024 : 100 € par personne par journée de formation

### INTERVENANTS

Cadres formateurs

### Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Partages d'expériences
- Echanges entre les participants et les intervenants

### Méthodes d'évaluation

- Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation
- Une évaluation finale mesure l'atteinte des objectifs initiaux des participants

# Annexes

# La politique de prévention et gestion des conflits d'intérêt dans le cadre de la formation label QUALIOPI

L'Institut de formation s'est doté d'une politique de gestion des conflits d'intérêts réels, perçus ou potentiels afin de prévenir et d'éviter la présence de biais commercial lors des activités de formation qu'il assure.

La qualité des soins et la bienveillance ainsi que le bien être des patients sont primordiaux et priment sur toute tentative d'influence ou d'ingérence susceptible d'altérer la relation thérapeutique ou l'intégrité des professionnels. Cette politique se veut transparente, indépendante, objective, scientifiquement rigoureuse.

## DEFINIR ET PREVENIR LES LIENS D'INTERETS :

La notion de lien d'intérêts se définit par les intérêts ou les activités, passés ou présents, d'ordre patrimonial, professionnel ou familial, de la personne en relation avec l'objet de la mission qui lui est confiée. La prévention des liens d'intérêts se réalise par la déclaration et en toute transparence auprès des participants aux actions de formation professionnelle.

L'Institut de formation s'engage à faire actualiser les déclarations d'intérêts des concepteurs et des intervenants chaque année et après chaque modification de l'état de leurs liens d'intérêts.

Le document précise l'obligation de déclarer les intérêts et leur nature :

- ✓ Activité principale,
- ✓ Activité à titre secondaire,
- ✓ Activité qui a bénéficié d'un financement par un organisme à but lucratif dont l'objet social entre dans le champ de compétence de l'organisme objet de la déclaration,
- ✓ Participations financières dans le capital d'une société
- ✓ Existence de proches salariés ou possédant des intérêts financiers dans toute structure dont l'objet social entre dans le champ de compétence de l'organisme objet de la déclaration,
- ✓ Autres liens d'intérêts que le déclarant choisit de faire connaître

Afin de garantir la transparence, cette politique de gestion de prévention et des conflits d'intérêts est annexée au catalogue des actions de formation continue proposées par l'Institut et sont téléchargeables en ligne sur le site Internet de l'Institut.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'adjoint du directeur, en charge du développement de la formation professionnelle au sein de l'Institut Tout lien d'intérêts ne constitue pas un conflit d'intérêts.

Pour évaluer le risque de conflit d'intérêts, notre organisme analyse les déclarations des liens d'intérêts afin de déterminer la présence ou non d'un quelconque lien d'intérêts.

Politique rédigée le 2 juillet 2018 et réactualisée en septembre 2020 par Mme Sophie Becu, directeur des soins, coordinateur des instituts de l'Institut de Formation

# Conditions générales de vente

## Désignation :

L'institut de formation du Centre Hospitalier Isarien de Clermont de l'Oise propose des actions de formation continue. A ce titre, il est un organisme de formation professionnelle dont l'adresse est :

**Institut de formation Lucien Flourey**  
2 Rue des Finets-60600 Clermont / Adresse GPS : Rue Guy Boulet-60840 Breuil Le Sec  
Numéro SIREN : 26600711100138 - Code APE : 8559b  
✉ [ifsi.formationcontinue@chi-clermont.fr](mailto:ifsi.formationcontinue@chi-clermont.fr)

L'institut de formation dispense des formations en inter établissement au sein de ses locaux et peut organiser sur demande des formations sur le site de l'organisme bénéficiaire.

## Définitions :

**Organisme bénéficiaire** : est le signataire de la convention.

**Apprenant** : Personne qui suit la formation.

## Objet et champ d'application :

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'institut de formation pour le compte d'un organisme bénéficiaire. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

## Convention de Formation et attestation :

Pour chaque formation, l'institut de formation adresse une convention de formation à l'organisme bénéficiaire. Ce dernier est tenu de retourner à l'institut de formation un mois avant le début de la formation un exemplaire daté, signé et tamponné, ainsi que la liste des apprenants.

Une attestation de présence ou de fin de formation sera remise aux apprenants et un exemplaire sera adressé à l'employeur.

## Modalités de paiement et prise en charge :

Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception du titre de recettes émis par le service des Finances du Centre Hospitalier Isarien à l'organisme bénéficiaire.

## Conditions d'annulation et de report de l'action de formation :

Toute formation commencée est due en totalité, de même si l'apprenant ne s'est pas présenté.

Une indemnisation sera perçue par l'institut de formation selon le barème suivant, en cas de désistement de la part de l'organisme bénéficiaire :

- De 1 mois à 15 jours avant le début de la formation : 50 %
- A moins de deux semaines : 100 %

L'institut de formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le lieu de son déroulement ou le choix des animateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. L'annulation de la formation par l'institut de formation entraîne une nouvelle programmation en concertation avec l'organisme bénéficiaire.

## Obligation de l'apprenant :

Si la formation est organisée par l'organisme bénéficiaire dans ses locaux, le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur.

Si la formation est assurée dans les locaux de l'institut de formation, l'apprenant doit respecter le règlement intérieur de l'institut de formation. Il doit impérativement signer la feuille d'émargement mise à sa disposition.

### Programme de formation :

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations selon les dynamiques du groupe ou les besoins des participants.

### Politique d'inclusion :

Les supports papiers de formation peuvent être adaptés en fonction des besoins des personnes en situation de handicap dits invisibles. Cette information est à préciser par l'organisme bénéficiaire lors de la signature de la convention.

### Propriété intellectuelle et droit d'auteur :

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur.

Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'institut de formation. L'organisme bénéficiaire s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou en partie les documents remis aux apprenants sous peine de sanction dans le cadre de l'article L335-2 du code de la propriété intellectuelle.

### Données personnelles :

Les données personnelles communiquées sont utiles pour le traitement de l'inscription et la gestion administrative de la prestation.

Les données collectées font l'objet d'un traitement conforme aux obligations applicables en la matière notamment prévues par le Règlement européen sur la protection des données personnelles du 27 avril 2016 et la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

Pour toute question à ce sujet ou pour exercer les droits susvisés, le Délégué à la protection des données peut être contacté (en joignant la copie d'une carte d'identité):

- Par courriel à l'adresse suivante : [dpo@chi-clermont.fr](mailto:dpo@chi-clermont.fr)
- Par courrier à l'adresse suivante :  
Centre Hospitalier Isarien  
Délégué à la Protection des Données  
2 rue des Finets  
60600 Clermont de l'Oise

L'organisme bénéficiaire dispose en tout état de cause, du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle. En France, l'autorité de contrôle est la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (adresse postale : 3 place de Fontenoy – TSA 80715 -75334 Paris Cedex 07, téléphone: 01 53 73 22 22, site : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

<p>Pour l'institut de formation Pour le directeur et par délégation, L'adjointe à la directrice coordinatrice des instituts de formation aides-soignants et en soins infirmiers ROSIER Catherine</p>	<p>Pour l'organisme bénéficiaire,</p>          <p>Date, nom, qualité, signature et tampon</p>
--	---

# Plan d'accès.



# Site de Fitz-James

BATIMENT POTIER

**Pôle de Fitz-James 1**

1. UAF Rde
2. Centre de Jour Arnaud
3. Unité La Héronnelle
3. Unité Celsus

**Pôle de Fitz-James 2**

4. Bureau d'accueil
5. Unité Arthur Ribbaud
6. Unité Marie Klein
7. Hôpital de Jour Seglas
8. Unité Whorcott

**Pôle de Fitz-James 3**

9. Bureau d'accueil Angélique
10. Unité Angélique

**Pôle de Fitz-James 4**

9. PC Jaquelet
11. Unité Bayard 1 et 2
12. Unité Mignard - Clanchet

**Pôle de Fitz-James 5**

13. Bureau d'accueil
13. Unité de Soins Normalisés A Rde
14. Unité Cyprien
15. Unité Régimes de l'Inès
16. Unité Sarcos

**Pôle de Fitz-James 6**

17. Bureau d'accueil
18. Unité Burdi
17. Unité Bourneville
19. Centre d'activité Maison Blanche
20. Hôpital de Jour Denoy - étage

**Pôle de Fitz-James 7**

21. Bureau d'accueil
20. Hôpital de Jour Centre de Jour Denoy Rde
22. Unité Léopold du Saule
23. Unité de Soins Normalisés A - 1er étage

**Pôle de Fitz-James 9**

24. UAF, Accueil
24. Unité Les Myosotis Rde

**Pôle de Fitz-James 10**

25. Bureau d'accueil
26. Unité Aokim
27. Centre de jour De Clémence
25. Unité Finel
28. Unité Vigouroux

**Pôle de Seguin Est**

29. Bureau d'accueil Les Cypriotes
30. Unité Les Dômes
31. Unité Les Girons
32. Unité Les Jambes
33. Unité Les Tillons

**Pôle de Seguin Ouest/Sud**

34. Bureau d'accueil Les Cèdres
34. Unité Les Cèdres A et Bts
35. Unité Les Châtaigniers
36. Unité Les Lilas
37. Unité Les Primevères
38. École

**Unités de Soins Spécialisés**

39. Pharmacie à Usage Interne
40. Laboratoire

**Unités de Soins Spécialisés**

41. ARISSAUIJ
42. Centre de Jour Maricaubal / SEFED
43. Le déjeûner Arel, thérapeutique
44. Unité Dupré
45. Psychogériatrie
54. Unité SEFED étage
66. Unité Spin et Louise

**Institut de formation Lucien Loury**

- 47 - IFSI
48. Salle Potier
49. Espace restaurant

**Unités sans affectation**

50. Accueil (AOV) Standard
51. Armurerie
52. Armurerie étage
53. Blanchisserie
54. Credex
55. Direction des Ressources Humaines et du service aux
56. Jardin
57. Logerie
58. Magasin central
59. Médecine du travail
60. Piscine
61. Self personnel
62. Syndicat CGT/FOCFDT
63. Salle Ludique
64. Sécurité Incendie
65. Unité Contrôle de Production
66. Métrage des Usagers

L'information sur les numéros de téléphone est en cours de mise à jour.

## Catalogue des actions de formation continue/ DPC

*Institut de formation « Lucien Floury »*

Numéro de SIRET de l'organisme de formation 266 007 111 00 138  
code APE 85 59 B



*Catalogue des actions de formations 2023 - IFSI -*

